



La Fondation  
de toutes les causes

Communiqué de presse  
Paris, le 12 mai 2017

## Décrochage scolaire : 28 minutes pour comprendre comment aider les collégiens à raccrocher

*Un élève décrocheur sur six (17 %) quitte l'école dès le collège<sup>1</sup>. Comment prévenir cet abandon précoce de l'école ? Comment redonner le goût d'apprendre aux jeunes ? Depuis 2010, la Fondation de France s'est engagée dans la lutte contre le décrochage scolaire. Un engagement mis en lumière dans un documentaire de 28 minutes sur Public Sénat le 14 mai à 9h, à travers les projets mis en œuvre au collège Jean Renoir à Bourges.*

La lutte contre le décrochage scolaire est une priorité pour la Fondation de France. C'est au collège que se joue l'avenir des jeunes et c'est là qu'il faut agir pour offrir au plus grand nombre les meilleures chances de réussir. Les initiatives soutenues par la Fondation de France dans les collèges sont de nature très diverses. Certaines s'appuient sur une pédagogie alternative afin de développer le plaisir d'apprendre, d'autres misent sur la mobilisation des parents et des familles dans le cadre de l'école.

Les clés de la réussite : une mobilisation forte du principal du collège, une collaboration étroite entre tous les acteurs, notamment les représentants de l'Education nationale, et une implication des parents (rencontres avec l'équipe pédagogique, formation pour se sentir « légitimes » aux réunions des conseils de classe...).

Depuis 2010, la Fondation de France a contribué à la mise en œuvre de plus de 400 projets pour un peu plus de 4 millions d'euros, permettant de prévenir le décrochage scolaire de près de 20 000 collégiens. L'exemple du collège Jean Renoir de Bourges illustre bien l'engagement de la Fondation de France dans ce domaine.

### Le collège Jean Renoir de Bourges, un « cas d'école » contre le décrochage scolaire

La Fondation de France accompagne le collège Jean Renoir depuis 2011. Parmi les actions menées, le projet « Set and Change » mis en place en 2016 a été reconduit en 2017. Il permet à des jeunes en difficulté - scolaires, sociales, médicales, psychologiques, etc. - de bénéficier de parcours de formation intégralement personnalisés.



Classe du collège Jean Renoir  
Crédit photo : Elephant / Public Sénat

<sup>1</sup> Source : « Les décrocheurs du système éducatif : de qui parle-t-on ? », France Portrait social 2013, Insee, novembre 2013.



Véronique Piperaud, principale du collège Jean Renoir  
Crédit photo : Elephant / Public Sénat

Imaginé avec Véronique Piperaud, l'actuelle principale du collège, ce projet prévoit notamment la mise en place d'un tutorat, ainsi que la participation à des ateliers artistiques, sportifs, numériques et culturels pour chaque collégien. Une volonté qui porte ses fruits, comme en témoignent des collégiens interrogés dans le cadre du documentaire.

### « Un collège pour tous », un documentaire pour comprendre comment lutter contre le décrochage scolaire

C'est dans l'enceinte du collège Jean Renoir que l'équipe de réalisation a installé ses caméras pendant quelques jours. Public Sénat consacre en effet le cinquième épisode de sa série documentaire « C'est vous la France » au décrochage scolaire.

Cet épisode de 28 minutes intitulé « Un collège pour tous » explore ainsi les coulisses des différents projets menés au sein du collège. Il suit tout particulièrement le parcours de deux élèves : Guillaume et Amel. Il donne également la parole aux parents et aux personnes ayant joué un rôle majeur dans la mise en place de ces projets : Véronique Piperaud et Alain Payen, son prédécesseur à la tête du collège Jean Renoir, remarquables par leur engagement, leur implication et leur foi dans leurs élèves.



Alain Payen, ancien principal du collège Jean Renoir  
Crédit photo : Philippe Montigny / Capa Pictures pour Public

#### **Dates de diffusion du documentaire TV sur Public Sénat**

- Dimanche 14 mai à 9h
- Mardi 16 mai à 16h30
- Vendredi 19 mai à 16h30
- Dimanche 28 mai à 12h30
- Mardi 30 mai à 17h
- Jeudi 1er juin à 13h30
- Vendredi 2 juin à 13h et 17h
- Et en VOD gratuite et illimitée dès dimanche sur [Publicsenat.fr](http://Publicsenat.fr) et [Dailymotion.com](http://Dailymotion.com)

Plus d'information sur [Fondationdefrance.org](http://Fondationdefrance.org) ou [@Fondationfrance](https://twitter.com/Fondationfrance)